

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ESKA IMMOBILIER » en abrégé « SCI ESKA »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGI, Lot 990, Ilot
04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Mars 2024 reçus par Me COULIBALY K. Edith Sylviane, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 20 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
ESKA IMMOBILIER » en abrégé « SCI ESKA »

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; La propriété par voie d'acquisition, donation, d'échange, de concession provisoire ou définitive, ou par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que tous les droits mobiliers et immobiliers ; La mise en valeur de tous terrains par l'édification de bâtiments à usage d'habitation, professionnel ou commercial ; L'administration, la gestion (locative et de copropriété), la gérance immobilière, l'entretien, la réhabilitation et la réfection pour tiers et pour soi-même de tous biens immobiliers ; La répartition des constructions édifiées ou acquise, en jouissance d'abord, puis en pleine propriété par voie d'attribution à la dissolution de la société ou en cas de partage, la gestion, l'administration, l'entretien desdits immeubles ; La conclusion de tous contrats de bail à location, bail à construction, bail à réhabilitation et tous autres types de bail avec toutes personnes physiques ou morales, de droit privé ou de droit public, la prise en bail de tous biens immobiliers ; Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront

contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la Société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet ; Le recours à tous comptes courants d'associés ou par emprunts bancaires, l'obtention de tous octrois de crédit, découverts, facilités de caisse, et généralement tous prêts de quelque nature que ce soit et de toute dénomination quelconque, en vue de la réalisation de l'objet social ; La prestation de services de conciergerie privée auprès de particuliers et professionnels ; Et généralement, toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE SICOGI, Lot 990, Ilot 04

Dirigeant(s) Mme BILE MOCTCHIAN AYA ROSIA MARCELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B40-00156 du 15/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

